

FORMULAIRE POUR LES MOINS DE 18 ANS

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE - RESPONSABILITÉ - URGENGE MÉDICALE

Chers Parents,

Notre objectif est que votre fille/fils s'intègre aisément au sein de sa famille d'accueil. Nous vous remercions de bien vouloir remplir et signer ce formulaire qui sera transmis pour copie à la famille d'accueil française de votre enfant. Ce formulaire dûment rempli permettra à la famille d'accueil de comprendre et de respecter l'éducation qu'aura reçu votre fille/fils.

Nous vous remercions pour votre coopération.

Les règles suivantes s'appliquent aux étudiants mineurs.

Dates du programme

Est sous mon entière responsabilité ma fille/fils (nom & prénom)

Elle/Il est autorisé(e) à sortir non accompagné(e) le soir jusqu'à 23h du Dimanche au jeudi.

Elle/Il est autorisé(e) à sortir non accompagné(e) en soirée jusqu'à 0h30 du matin le vendredi et le samedi.

Je comprends et accepte que tout étudiant qui ne respecterait les règles ci-dessus recevra un avertissement. Par conséquent, dans le cas où l'étudiant continuerait à violer les règles en vigueur à BLS, celui-ci serait expulsé du programme et renvoyé chez lui au frais de ses parents sans pouvoir obtenir le moindre remboursement.

En cas d'urgence, je peux être joint au : N° tél

Courriel (merci d'écrire lisiblement)

Autre contact (nom)

N° tél

Courriel (merci d'écrire lisiblement)

Responsabilité du fait des mineurs

La responsabilité de BLS ne couvre pas l'ensemble des agissements de l'étudiant mineur, mais uniquement ceux accomplis pendant le temps où il est effectivement pris en charge par l'établissement, conformément aux dispositions de l'article 1384 al 1 du Code civil.

En cas d'absence de l'étudiant aux cours ou aux activités para-pédagogiques, BLS sera exonérée de toute responsabilité qui pourrait être mise en jeu du fait des comportements adoptés par l'étudiant.

En dehors de l'enceinte de l'établissement et du cadre des activités para-pédagogiques conduites par BLS, l'étudiant reste sous l'entière responsabilité de ses parents.

La responsabilité de la famille d'accueil ne saurait être recherchée du fait de l'étudiant mineur pendant la période durant laquelle il lui est confié.

Tant durant les périodes de sortie autorisées par les parents, que durant le temps passé en famille d'accueil, l'étudiant reste sous l'entière responsabilité de ses parents.

En effet, la famille d'accueil n'a pas pour mission de prendre en charge l'éducation ou la surveillance du mineur, mais seulement de l'héberger, de le nourrir et de participer au bon déroulement de son séjour. Aucune délégation d'autorité parentale n'est

établie au profit de la famille d'accueil et l'éloignement temporaire du mineur du domicile familial est insuffisant pour détruire la cohabitation au sens juridique.

Les parents sont les seuls responsables du fait de leur enfant en dehors du temps durant lequel il est effectivement pris en charge par BLS, conformément aux dispositions de l'article 1384 al 4 du Code civil.

Je, soussigné(e) parent légal de l'enfant, autorise la direction de BLS ou la famille d'accueil française à prendre les dispositions qui s'imposent en cas de maladie ou d'accident et notamment leur donne l'autorisation de faire pratiquer, si nécessaire, un diagnostic médical, des radiographies, un traitement, une hospitalisation, une intervention chirurgicale sous anesthésie locale ou générale sous l'autorité d'un médecin ou spécialiste habilité, ou un rapatriement sanitaire au frais de la famille de l'enfant. Nous déchargeons BLS de toute responsabilité pour de telles actions. L'étudiant doit impérativement signifier avant le début du programme auquel il s'est inscrit tout problème médical sérieux.

Je certifie avoir lu toutes les Conditions Générales de BLS et confirme avoir contracté une assurance me couvrant pour ma responsabilité civile, accident, maladie, rapatriement sanitaire, vol et perte d'effets personnels.

Nom/Prénom du parent légal

Date / Signature du parent légal

Etablissement Libre d'Enseignement Supérieur Privé enregistré par le Rectorat de Bordeaux
Independent Private Further Education Establishment registered by Bordeaux Educational Authority